



Offre d'emploi MJJS

MAISON DES JEUNES JALHAY-SART

RUE JEAN-NICOLAS
HANSOULLE 250
4845 SART-LEZ-SPA
(JALHAY)



INFO@MJJS.BE



087/37.73.40
0499/29.24.19



MAISON DES JEUNES
JALHAY-SART

POUR POSTULER

Veuillez adresser votre lettre de candidature + curriculum vitae uniquement par MAIL adressé à la coordonnatrice Cathy Hercot : info@mjjs.be

Délai : candidature COMPLETE avant le 28 février 2019.

FONCTION

Sous la responsabilité de la Coordonnatrice de la Maison des Jeunes

:

- Animer les ateliers mécanique vélo du samedi matin (10h-12h30)
- Pouvoir effectuer des tâches manuelles et polyvalentes au sein de la maison des jeunes
- Participer à différents projets mis en place par l'équipe d'animation
- Proposer des projets et stages, notamment dans le cadre de l'atelier mécanique vélo
- Réaliser des animations socioculturelles pour des jeunes de 12 à 26 ans, dans un but d'ouverture culturelle, citoyenne et responsable (faire des CRACS)

PROFIL

- Avoir une expérience d'animation, dans le secteur des Maisons et Centres de Jeunes ou autre
- Connaître le secteur d'activité et les missions de l'association
- Se montrer flexible et disponible (prestations de soirées et prestations en week-end)
- Faire preuve d'autonomie, d'organisation, de motivation, de dynamisme et être capable de prendre des initiatives
- Avoir de bonnes habiletés relationnelles et de bonnes capacités de communication et d'écoute
- Avoir des compétences en animation de groupes
- Être capable de s'exprimer aisément à l'oral et à l'écrit
- Être capable de travailler en équipe
- Être capable de remettre en question ses pratiques et de prendre du recul par rapport à celles-ci
- Connaître les outils informatiques de base (Word, Excel, PowerPoint, Dropbox,...)
- Avoir des compétences manuelles (mécanique), artistiques, culturelles, musicales, sportives sont des atouts
- Se montrer preneur pour la participation à des formations (prises en charge par l'asbl)



CANDIDATURES RETENUES

Les candidat(e)s retenu(e)s seront appelé(e)s à se présenter début mars 2019. L'entrée en fonction est prévue en avril 2019.

CONDITIONS

- Pas de niveau d'étude exigé, le secteur socioculturel est avant tout un secteur valorisant les compétences et capacités des personnes plus que leur niveau d'étude
- Fournir un extrait du casier judiciaire
- Etre titulaire du permis de conduire et posséder un véhicule
- S'engager à prester des horaires de soirées et weekend, résidentiel possibles
- Salaire lié à la commission paritaire 329.02 – Echelon 3
- Contrat de travail 44F, mi-temps (19h/semaine) en CDD jusqu'au 31 mars (possibilité de CDI)

